

DEC141619DR10

Décision portant nomination de Monsieur Laurent Daeffler aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité propre UPR9022 intitulée Réponse Immunitaire et Développement chez les Insectes (RIDI)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC122894DGDS portant renouvellement de l'unité propre UPR9022 intitulée Réponse Immunitaire et Développement chez les Insectes et nommant Monsieur Jean-Marc Reichhart en qualité de directeur ;

Considérant que Monsieur Laurent Daeffler a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alsace du CNRS du 13 au 15 mai 2014 et du 11 au 13 juin 2014,

DECIDE :

Article 1^{er} : Monsieur Laurent Daeffler, chargé de recherche, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité propre UPR9022 intitulée Réponse Immunitaire et Développement chez les Insectes, à compter du 13 juin 2014.

Monsieur Laurent Daeffler exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Monsieur Laurent Daeffler est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 13 juin 2014

Le directeur de l'unité
Jean-Marc Reichhart



Visa de la déléguée régionale du CNRS
Gaëlle Bujan

